

NATURA 2000


Baie du Mont-Saint-Michel



Document d'objectifs

5

HABITATS FORESTIERS

Forêts alluviales à Aulnes (<i>Alnus glutinosa</i>) et Frênes (<i>Fraxinus excelsior</i>)	Habitat générique Code Natura 2000 : 91 E0*
<p>Cet habitat occupe le lit majeur des cours d'eau (recouvert d'alluvions récentes et soumis à des crues régulières). On les retrouve en situation de stations humides, inondées périodiquement par la remontée de la nappe d'eau souterraine ou en bordure de sources ou de suintements. On peut distinguer deux types d'habitats élémentaires : les forêts à bois tendres (saulaies, saulaies-peupleraies, peupleraies noires prospérant sur les levées alluvionnaires des cours d'eau nourris par les limons de crue) et les forêts de bois dur. Elles sont installées en retrait par rapport aux forêts à bois tendre ou directement en bordure des cours d'eau.</p>	
Aulnaies à hautes herbes	Habitat élémentaire Code Natura 2000 : 91 E0*-11
<p><u>Présentation générique de l'habitat</u></p> <p>➤ Présentation générale, physiologie et structure</p> <p>Cette aulnaie (où le Frêne est souvent sporadique) est installée sur des tourbes, des vases tourbeuses, des alluvions, avec des sols très riches en humus ; en vallée, bord de plan d'eau, sources, etc. Les sols sont neutres ou basiques et une nappe permanente se rencontre assez près de la surface.</p> <p>La strate arborescente est largement dominée par l'Aulne glutineux auquel s'associe parfois le Frêne commun. La strate arbustive héberge le Saule cendré, le Groseillier rouge, la Viorne obier, etc.</p> <p>Le tapis herbacé est constitué par un recouvrement continu d'espèces de mégaphorbiaies auxquelles s'ajoutent souvent des grandes Laïches.</p>	
<p>➤ Caractéristiques et espèces indicatrices</p> <p>Parmi les espèces indicatrices, il faut noter l'aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>), le frêne commun (<i>Fraxinus excelsior</i>), le Cirse maraîcher (<i>Cirsium oleraceum</i>), la Reine des prés (<i>Filipendula ulmaria</i>).</p>	
<p>➤ Valeur écologique et biologique</p> <p>Il s'agit d'un type d'habitat résiduel (ayant fortement régressé du fait des pratiques anthropiques) jouant un rôle fondamental dans la fixation des berges et sur le plan paysager. Il est peu fréquent et occupe d'assez faibles étendues. Il constitue un complexe d'habitats variés offrant de multiples niches écologiques aux espèces végétales et animales.</p>	
<p>➤ Menaces potentielles</p> <p>Les menaces potentielles sont les transformations des cours d'eau et de leur dynamique, ou une exploitation sylvicole trop intensive. L'habitat dépend de la subsistance d'une nappe permanente peu profonde.</p>	
<p>➤ Modes de gestion recommandés par le Cahier d'Habitats</p> <p>Transformations à proscrire, de toute façon inadaptées (sols très hydromorphes) / Drainage à proscrire (modifications du régime hydrique, transformation des sols par minéralisation de l'horizon tourbeux) / Pas de travail du sol (risque d'entraînement de particules vers la rivière : augmentation de la turbidité) / Ne pas utiliser d'engins (sensibilité des sols trop importante) / Traitements agropharmaceutiques à proscrire (risques de dérive importants).</p> <p>Favoriser l'Aulne en futaie claire issue de balivage ou de graine</p> <p>Régénération naturelle à privilégier. L'Aulne étant strictement héliophile, il est nécessaire pour favoriser la venue de semis d'ouvrir le peuplement : le travail se fait arbre par arbre, ou par bouquets si la surface de l'individu est suffisante.</p> <p>Si la régénération naturelle est particulièrement difficile à acquérir (concurrence herbacée et des ronces), on pourra avoir recours à un enrichissement par plantation de plants d'Aulne adaptés à la station.</p> <p>La désignation de brins d'avenir sur les cépées permet aussi de compenser un manque de régénération naturelle.</p> <p>L'utilisation du câble-treuil pour le débardage est à maintenir et favoriser, permettant de limiter l'impact sur les sols et la pénétration des engins à l'intérieur des peuplements.</p> <p>Les techniques du balivage et des éclaircies par le haut doivent être appliquées, limitant une fermeture du couvert rendu assez dense avec les aulnes et limitant la régénération.</p> <p>Maintenir le Frêne quand il est présent et régénéré naturellement. Étant en limite stationnelle, éviter un enrichissement par plantation de Frêne s'il ne vient pas naturellement.</p>	

Spécificités de l'habitat élémentaire « Aulnaies à hautes herbes » en baie du Mont-Saint-Michel


Au bord du Lude entaillant les falaises de Carolles, cet habitat forme en amont un étroit liseré dominé par l'aune glutineux accompagné du frêne et du noisetier. Plus en aval, les contraintes climatiques sont trop fortes et les saules, couchés par les vents marins, prennent le relais. En sous-strate, des arbrisseaux hygrophiles (douce-amère, houblon) ou mésophiles (sureau, fusain...) assurent la transition avec la mégaphorbiaie.

L'aulnaie à hautes herbes du bois d'Ardennes s'apparente aux forêts alluviales résiduelles. Elle occupe les terrasses surélevées par rapport au niveau d'eau de la Sélune. Cet habitat ripicole se maintient dans des conditions hydrologiques très contraignantes pour la flore. Il est très étroitement imbriqué avec l'aulnaie marécageuse. Ce dernier disposé en mosaïque avec l'aulnaie à hautes herbes n'est pas désigné habitat d'intérêt communautaire néanmoins son intérêt patrimonial n'est pas négligeable. Les strates herbacées de ses deux habitats sont composées de formations de roselières, cariçaies ou de mégaphorbiaies disposées en mosaïque.

Répartition dans le site :

Habitat générique	Surface	Importance relative
Aulnaies à hautes herbes (91 E0*-11)	3,2 ha	0,01%

Etat de conservation : Bon

Hêtraies atlantiques, acidophiles à sous-bois à Houx	Habitat générique Code Natura 2000 : 9120
<p>Il s'agit de hêtraies (et chênaies-hêtraies ou sapinières-hêtraies) installées sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides, se rencontrant dans le domaine atlantique, avec une grande fréquence du Houx (<i>Ilex aquifolium</i>). Elles sont caractéristiques des régions atlantiques bien arrosées. Ce type d'habitat est assez largement répandu dans le nord-ouest : Nord, Pas-de-Calais, Normandie, Bretagne, Massif central, Morvan et Pyrénées. Il s'agit d'un type d'habitat représentatif du domaine atlantique.</p>	
Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx	Habitat élémentaire Code Natura 2000 : 9120-2
<p><u>Présentation générique de l'habitat</u></p> <p>➤ Présentation générale, physionomie et structure</p> <p>Cet habitat est lié au domaine atlantique, là où le climat est humide, l'hiver frais et les gelées de printemps possibles, à l'étage collinéen. Il occupe toutes les situations topographiques : plateaux, versants diversement exposés, dépressions. Installé sur les altérites de roches siliceuses (granites, grès, schistes...), sur limons à silex, sur sables argileux, etc. Il présente une grande variabilité des sols avec une possibilité d'engorgement (nappe temporaire plus ou moins profonde).</p> <p>La strate arborescente est dominée par le Hêtre, accompagné des Chênes (sessile et pédonculé). Le sous-bois avec le Houx peut former des fourrés denses et élevés (jusqu'à 6-7 m en vieilles futaies). La strate herbacée est souvent peu recouvrante et pauvre en espèces.</p>	
<p>➤ Caractéristiques et espèces indicatrices</p> <p>Parmi les espèces indicatrices, il faut noter le houx (<i>Ilex aquifolium</i>), le néflier (<i>Mespilus germanica</i>), la myrtille (<i>Vaccinium myrtillus</i>), la canche flexueuse (<i>Deschampsia flexuosa</i>), le blechne en épi (<i>Blechnum spicant</i>) et l'hypne courroie (<i>Rhytidiadelphus loreus</i>).</p>	
<p>➤ Valeur écologique et biologique</p> <p>Cet habitat présente une aire de répartition assez vaste. Les faciès à Houx sont devenus assez rares du fait de la gestion passée, il en résulte que les habitats en très bon état de conservation sont rares. La flore rassemble des espèces banales.</p>	
<p>➤ Menaces potentielles</p> <p>Deux risques de détériorations sont à prendre en compte : l'aggravation possible de l'acidification (d'où l'intérêt des mélanges) et l'engorgement de certains sols (mise en régénération prudente afin d'éviter la remontée de la nappe).</p>	
<p>➤ Modes de gestion recommandés par le Cahier d'Habitats</p> <p>La gestion doit permettre d'allier l'objectif de protection inhérent au réseau Natura 2000 à l'objectif de production avéré de l'habitat Hêtraies-chênaies atlantiques acidiphiles collinéennes à Houx. Dans cet esprit, il est essentiel de favoriser le maintien de l'état observé de l'habitat ou, le cas échéant, son évolution vers l'état à privilégier ; cela pouvant s'étaler sur des échelles de temps variables. Il convient dans tous les cas de conserver les potentialités du milieu.</p> <p>Transformations vivement déconseillées</p> <p>La transformation des peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée. Une approche globale, basée sur une logique spatiale, permettra d'identifier et de distinguer les zones les plus intéressantes à conserver (présence d'états à privilégier, mosaïque complexe), des zones où l'objectif de production soutenue pourra être poursuivi. Pour les peuplements, par endroits assez fréquents, productifs de bois de mauvaise qualité, cette question de la transformation devra faire l'objet d'une réflexion lors de l'élaboration des documents d'objectifs, en fonction des réalités techniques et humaines connues ainsi que des moyens financiers disponibles. Les enrichissements peuvent être réalisés avec des essences feuillues ou résineuses adaptées à la station. Cependant un examen préalable de l'impact des enrichissements sur l'état de conservation de l'habitat devra être effectué.</p>	

Maintenir et favoriser le mélange des essences

Pour éviter la monoculture du Hêtre, on veillera, en plus des Chênes sessile et pédonculé, à maintenir la présence de feuillus secondaires (Sorbier des oiseleurs, Bouleau verruqueux) en sous-étage (diversité structurale, effet améliorant du Bouleau sur le sol).

Ce maintien du Chêne et des feuillus divers ne peut se faire qu'avec une sylviculture dynamique, le Hêtre, accompagné du Houx, ayant tendance à éliminer toute autre essence. On notera également que la présence de quelques taches de résineux épars est compatible avec l'objectif de maintien de l'état à privilégier.

Maintenir globalement le sous-bois caractéristique à Houx

Quand le Houx est présent, les opérations de régénération devront veiller à ne pas entraîner de disparition irréversible de l'espèce : la mise en régénération pourra nécessiter des coupes ou débroussailllements localisés mais on évitera le recours à l'arasement ou à la dévitalisation.

Régénération naturelle à privilégier

On profitera au maximum de la régénération naturelle. Un léger travail du sol (crochetage) pourra être bénéfique et favoriser une régénération naturelle. Si une régénération artificielle s'avère nécessaire (qualité et/ou densité et/ou diversité spécifique peu exprimée), on utilisera des plants adaptés à la station : les proportions Hêtre/Chêne sessile/ Chêne pédonculé seront notamment définies en tenant compte des conditions stationnelles et des objectifs des propriétaires.

Adapter les opérations de gestion courante

Les dégagements seront de préférence mécaniques ou manuels ; l'utilisation de produits agropharmaceutiques est à limiter aux cas critiques (développement herbacé trop concurrentiel et empêchant une régénération naturelle ou une croissance satisfaisante de plants).

Éclaircies-coupes : d'une manière générale, elles seront suffisamment fortes et réalisées à des périodicités adaptées pour optimiser l'éclaircissement au sol, permettre une bonne croissance du peuplement, une bonne qualité technologique des produits et le développement de la flore associée.

Être particulièrement attentif à la fragilité des sols

Degré d'acidité élevé : éviter la répétition d'enrésinement (Épicéa, Pin sylvestre).

Intensité d'engorgement importante : limiter la taille des coupes pour éviter des remontées de nappe et le développement d'un tapis de Molinie.

Sols limoneux : sensibles aux tassements, limiter au maximum les déplacements avec des engins.

Maintien d'arbres morts, surannés ou dépérissants

Les arbres maintenus (1 à 5 par ha) sont des individus sans intérêt commercial ou des arbres monumentaux. Ils permettent la présence d'espèces vivant aux dépens du bois mort (coléoptères saproxylophages). Les arbres retenus seront éloignés au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques vis-à-vis de promeneurs ou de personnels techniques.

Spécificités de l'habitat élémentaire « Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx » en baie du Mont-Saint-Michel

La chênaie hêtraie atlantique acidiphile à houx est l'habitat forestier le plus représenté au sein du bois d'Ardenne. Au niveau de la strate arbustive, on retrouve du houx, de la bourdaine et du néflier. La strate herbacée est caractérisée par la présence de l'houlque molle, du mélampyre des près, de la germandrée des bois et de la canche flexueuse. La fougère aigle et la molinie forment des faciès très étendus.

Répartition dans le site :

Habitat générique	Surface	Importance relative
Hêtraies-chênaies collinéennes à Houx (9120-2)	Non déterminé	/

Etat de conservation : Bon

Chênaies pédonculées ou chênaies charmaies subatlantiques et médio européennes du <i>Carpinion betuli</i>	Habitat générique Code Natura 2000 : 9160
<p>Cet habitat est caractéristique des territoires subatlantiques et se retrouve dans le domaine continental. Il s'agit de chênaies pédonculées potentielles et non de formes de substitution issues de la gestion passée de taillis sous futaie ou de phases dynamiques de reconstitution pérennisées. Les chênaies s'installent sur des sols bien alimentés en eau, en général toute l'année. Ces sols sont issus de divers substrats : argiles de décarbonatation, limons, altérites siliceuses colluvionnées riches en éléments minéraux, basses terrasses alluviales.</p>	
Chênaies pédonculées neutroacidiclines à méso-acidiphiles	Habitat élémentaire Code Natura 2000 : 9160-3
<p><u>Présentation générale de l'habitat</u></p> <p>➤ Définition générale, physiologie et structure</p> <p>Cet habitat est installé sur des terrasses alluviales, bas de versants, dépressions, plateaux avec limons hydromorphes, dépressions marneuses avec dépôts limoneux. Il est inféodé à des limons, limons sableux, à l'origine de sols plus ou moins lessivés. Il supporte une hydromorphie fréquente sous la forme d'une nappe temporaire plus ou moins profonde.</p> <p>Le peuplement dominé par le Chêne pédonculé (parfois en mélange avec le Chêne sessile) et le Charme en sous-étage. Le Frêne et le Merisier apparaissent sur les sols plus riches. La strate arbustive est composée de Noisetier, Aubépines, Prunellier et Chèvrefeuille.</p>	
<p>➤ Caractéristiques et espèces indicatrices</p> <p>Parmi les espèces indicatrices, il faut noter notamment le chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), le chèvrefeuille des bois (<i>Lonicera periclymenum</i>), la stellaire holostée (<i>Stellaria holostea</i>), le polystic spinuleux (<i>Dryopteris carthusiana</i>), la Canche cespiteuse (<i>Deschampsia caespisota</i>) et l'Oxalide petite oseille (<i>Oxalis acetosella</i>).</p>	
<p>➤ Menaces potentielles</p> <p>Stabilisation après les déforestations anciennes ; tendant à s'étendre actuellement du fait de la déprise agricole (par diverses phases forestières pionnières). Enrésinements encore observés ; populiculture dans les zones basses.</p>	
<p>➤ Modes de gestion recommandés par le Cahier d'Habitats</p> <p>Sylviculture de feuillus pour la production de bois d'œuvre de haute qualité à récolter à l'optimum individuel de maturité sylvicole.</p> <p>Transformations vivement déconseillées Compte tenu de la productivité des essences autochtones feuillues et de l'intérêt patrimonial, la transformation de ces peuplements en essences autres que celles du cortège de l'habitat est vivement déconseillée.</p> <p>Maintien d'un couvert minimum Éviter les découverts sur de trop grandes surfaces, les ronces seront envahissantes et menaceront la régénération. Le maintien d'un sous-étage limite les risques de brogues sur le Chêne pédonculé. Les traitements les plus adaptés, et cela compte tenu notamment des surfaces concernées, sont celui de la futaie irrégulière mélangée ou de la futaie par bouquets ou par petits parquets qui permettent de conserver un mélange d'essences avantageux (diversité, stabilité des peuplements...).</p> <p>Taillis sous futaie : intervenir sur l'existant par des opérations d'améliorations et d'éclaircies par le haut qui font évoluer d'ancien taillis sous futaie vers une futaie irrégulière ou par bouquets.</p> <p>Développement des jeunes peuplements L'enrichissement lors des opérations de régénération est envisageable avec des essences du cortège de l'habitat (Chêne pédonculé, Merisier, Érable sycomore) en complément d'une régénération naturelle qui s'avérerait insuffisante, notamment pour le Chêne pédonculé. On ne peut exclure la présence par apport, ou enrichissement à partir de parcelles à proximité, d'essences autres que celles du cortège de l'habitat, elles apportent également un gain en diversité et en stabilité des peuplements. On préférera des provenances locales de façon à maintenir l'intégrité génétique des populations autochtones. Dégagements de préférence mécaniques ou manuels.</p>	

Fragilité des sols légèrement hydromorphes

Sur ces sols et ceux à dominante limoneuse, éviter les passages répétés d'engins mécaniques.

Prudence lors de la conduite des coupes pour limiter le développement ou l'accentuation d'un engorgement du sol en surface, ne pratiquer que des coupes légères.

Intérêt multiple de conserver une diversité d'essences

Maintenir un mélange d'essences principales et secondaires en termes de production remplit deux rôles :

- sylvicole, par exemple par le gainage des essences par le sousétage arboré et arbustif ;
- patrimonial, par le maintien de nombreuses essences et notamment d'essences secondaires (Charme, Tremble, Bouleaux verruqueux...) et arbustives.

Éléments de biodiversité à conserver

- maintien d'arbres morts, surannés ou déperissants : les arbres maintenus (1 à 5 par ha) seront des individus sans intérêt commercial ou des arbres monumentaux et sans risque pour les arbres sains. Ils permettent la présence de coléoptères saproxylophages ou de champignons se développant aux dépens du bois mort. Les arbres retenus seront éloignés au maximum des éventuels chemins, pistes et sentiers pour minimiser les risques de chutes de branches ou d'arbres sur les promeneurs ou les personnels techniques.


Spécificités de l'habitat élémentaire « Chênaies pédonculées neutroacidiclinales à méso-acidiphiles » en baie du Mont-Saint-Michel

Au sein du Bois d'Ardennes, la chênaie subatlantique se présente sous une variante acidiclinaline. Elle est susceptible d'être un ancien habitat de forêt alluviale qui se serait progressivement affranchi des inondations régulières de la Sélune par le creusement du lit de la rivière. Cet habitat est composé d'une flore de milieux enrichis en limons par les inondations hivernales régulières. La strate arborescente est caractérisée par différentes espèces plus ou moins dominantes localement tel que le chêne pédonculé, le tilleul à petite feuilles et la frêne commun.

Répartition dans le site :

Habitat générique	Surface	Importance relative
Chênaies pédonculées neutroacidiclinales à méso-acidiphiles (9160-3)	33 ha	/

Etat de conservation : Bon

Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>)	Habitat générique Code Natura 2000 : 9190
<p>Il s'agit de chênaies pédonculées potentielles installées sur des sols pauvres en éléments minéraux et acides et par ailleurs engorgés. On les observe sur des terrasses alluviales, à proximité de plans d'eau, sur des limons dégradés présentant une nappe temporaire, sur des matériaux fluvio-glaciaires.</p> <p>La Molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>) est présente avec de forts recouvrements. Ce type d'habitat est assez fréquent à l'étage collinéen des domaines atlantique et continental, mais les habitats sont généralement peu étendus.</p> <p>Il s'agit d'un type d'habitat représentatif des sols acides et engorgés dont la flore est très banale. Il n'est pas à confondre avec des chênaies pédonculées qui dérivent de hêtraies chênaies sessiliflores installées sur sols moins engorgés mais dont le sol a été dégradé par des pratiques anciennes (coupes sur de trop grandes surfaces, suivies de remontée de la nappe).</p>	
Chênaies pédonculées à molinie bleue	Habitat élémentaire Code Natura 2000 : 9190-1
<p><u>Présentation générique de l'habitat</u></p> <p>➤ Définition générale, physionomie et structure</p> <p>Cet habitat est très largement répandu à l'étage collinéen, souvent ponctuel et de faible étendu spatiale. Il occupe des dépressions, des cuvettes concentrant les eaux de ruissellement ; ou installé sur des matériaux s'imbibant fortement d'eau et la retenant. Il s'installe sur des sols très engorgés, acides et pauvres.</p> <p>Les peuplements sont toujours très ouverts composés de Chêne pédonculé court (plus rarement avec Chêne sessile), accompagné des Bouleaux et du Tremble. La strate arbustive est limitée (Bourdaine, Saule à oreillettes, Chèvrefeuille, Callune, etc.) et le tapis herbacé constitué par des peuplements continus de Molinie bleue.</p>	
<p>➤ Caractéristiques et espèces indicatrices</p> <p>Parmi les espèces indicatrices, il faut noter le chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>), le bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>), le bouleau verruqueux (<i>Betula pendula</i>), la bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), le saule à oreillette (<i>Salix aurita</i>), la molinie bleue (<i>Molinia caerulea</i>), la tormentille (<i>Potentilla erecta</i>).</p>	
<p>➤ Valeur écologique et biologique</p> <p>Cet habitat occupe une assez faible étendue malgré son aire de répartition très vaste. La flore qu'il héberge est relativement banale mais les fossés et ornières peuvent être intéressants pour les amphibiens.</p>	
<p>➤ Menaces potentielles</p> <p>Cet habitat occupe une surface réduite mais stable. Le risque majeur est l'enrésinement avec le pin sylvestre et le pin maritime.</p>	
<p>➤ Modes de gestion recommandés par le Cahier d'Habitats</p> <p>Transformations très fortement déconseillées</p> <p>La mise en valeur est délicate et difficile, les coûts entraînés par d'éventuels travaux ne seront jamais rentabilisés par une production forestière. De plus cet habitat occupe des surfaces très faibles. La transformation des peuplements est donc très fortement déconseillée.</p> <p>Gestion minimale</p> <p>Compte tenu de la faible fertilité et des contraintes édaphiques, limiter les interventions culturales.</p> <p>Difficultés de régénération liées à un tapis herbacé : étaler au maximum la période de régénération, intervenir sur les régénérations acquises et les favoriser au maximum. Un léger travail du sol par brassage des premiers horizons améliore les propriétés physiques et biochimiques et ainsi peut favoriser l'installation et le développement des jeunes semis de chênes.</p> <p>Dégagements éventuels de préférence manuels ou mécaniques.</p> <p>Les conditions d'engorgement plus ou moins prononcées conduisent à limiter voire proscrire l'utilisation de produits agropharmaceutiques pour lutter contre la concurrence d'un tapis herbacé. De plus ; au regard de la production escomptée sur ces stations, de tels investissements restent discutables.</p> <p>Sols hydromorphes sensibles au tassement : éviter l'utilisation de gros engins de débardage, en période humide notamment.</p>	

Habitat correspondant à des zones d'écoulement latéral des eaux très ralenti ou d'accumulation dans des points de passage obligés : aucune mesure n'est envisageable et justifiée pour assainir ces sols. Un drainage artificiel sera insuffisant en général pour valoriser la station à cause de l'acidité élevée ; en cas d'années très sèches, il augmente de plus les risques de stress par un assèchement excessif du sol.

Variantes atlantiques : pas d'opérations de dessouchage sous risque d'évoluer vers la lande humide par remontée brutale du plan d'eau et envahissement herbacé.

Maintenir un couvert maximal

Eviter les coupes brutales et limiter la taille des coupes : sinon le développement des espèces herbacées héliophiles, déjà favorisé naturellement par les conditions édaphiques, est accentué et la régénération des essences en est d'autant plus freinée. Strate arbustive limitée naturellement, ce manque de sous-étage entraîne des risques de brogues pour le Chêne pédonculé : maintenir donc au maximum les arbustes présents.

Conserver à titre écologique les essences secondaires là où elles existent (Bouleaux, Tremble, Alisier torminal, Tilleul à petites feuilles, fruitiers sauvages, Aulne glutineux).

Spécificités de l'habitat élémentaire « Chênaies pédonculées à molinie bleue » en baie du Mont-Saint-Michel

Au sein du Bois d'Ardennes la chênaie pédonculée acidiphile correspondrait à une phase de cicatrisation après dégradation et exploitation séculaire. Cette exploitation intensive aurait contribué à appauvrir le milieu. En effet, la dynamique de cet habitat est bloquée par deux facteurs limitants : un sol pauvre en éléments et engorgé quasiment toute l'année.

Le boisement est de faible densité et clair avec en strate arborescente des chênes pédonculés et des bouleaux pubescents. La strate arbustive se caractérise par le pommier sauvage et la bourdaine et la strate herbacée par le mélampyre des près, la canche flexueuse, l'houlque molle, la fougère aigle et des formations denses de molinie constituent de cet habitat. Le paraclimax de cet habitat correspond à la vieille chênaie acidiphiles à Chêne pédonculé (*Quercus robur*) des plaines sablonneuses.

Répartition dans le site :

Habitat générique	Surface	Importance relative
Chênaies pédonculées à molinie bleue (9190-1)	Non déterminé	/

Etat de conservation : Bon